

Les inondations à Quimperlé



Le Télégramme/Roland Fily

13 décembre 2000
Crue historique à Quimperlé

1 Les toupies en action
Pour faire face à la fureur des eaux qui convergent vers Quimperlé, en 2000 ou en 2014, on refait le lit des rivières avec force béton. Un confortement des rives, destiné à canaliser l'Issole, est mené au prix d'un chantier pharaonique après les crues ravageuses de l'hiver 2013 (ci-contre). Une maison habitée est tombée. Il faut conforter, par un système d'injection (jet-grouting), les fondations de plusieurs bâtiments de la rue de Quimper. Les rives reçoivent un parement de pierre. Deux assèchements de cette partie de l'Issole sont pratiqués en septembre 2014 et en juillet 2015.

Du béton et des idées contre les inondations

La crue de l'hiver 2000 avait donné le signal de l'urgence des travaux déjà en gestation après les inondations de 1995. Après ces importants chantiers, et ceux entrepris depuis 2014, Quimperlé s'attelle à la réflexion autour de la culture du risque.



Archives Le Télégramme

2 Nouveau lit et nouveau pont pour l'Issole

Le lit de l'Issole, entre le pont Salé et le pont du Moulin-de-la-Ville, a fait l'objet de toutes les attentions après la crue de 2000. On y a mené les plus importants travaux à Quimperlé, face aux inondations. Un curage, réalisé fin 2005, doit permettre un meilleur écoulement de la rivière, les rives sont renforcées avec du béton injecté. Un travail de rabotage difficile qui va produire des fissures sur les façades.

Le vieux pont Salé, défendu au nom du patrimoine, retient le débit de l'Issole qui déborde sur la basse ville (vers la place Hervo). Il est remplacé par une passerelle en 2005-2006. La section pour le passage de l'eau est augmentée de 85 %.

16 M€

C'est l'estimation du coût des dommages de la crue de décembre 2000. Plus d'une année du budget de la commune.

3 Un clapet pour ouvrir les vannes

En 2002, quatre passerelles sont effacées pour permettre le curage du lit de la rivière Issole sur plusieurs centaines de mètres. Trois seront recrées, sans piliers. Le pont Joseph-Le Roch est équipé de barrières amovibles. Le seuil « avec crête déversante », en amont du pont du Moulin de la ville, est démolé (photo ci-dessous). Un clapet mobile, qui s'abaisse en période de crue, le remplace fin 2005. La passe à poissons est conservée.



Archives Le Télégramme